



Causes, impact et gestion d'une surpopulation de sangliers à la réserve naturelle des Manneville (Marais Vernier – EURE)

Au Marais Vernier (Eure), le développement démographique du sanglier a bénéficié d'un contexte national favorable.

Cependant, au niveau local, la bipolarisation du site - entre développement des cultures sur le marais alluvionnaire et l'enfrichement sur la partie tourbeuse très humide - procure, sur une aire réduite, gîte et couvert de qualité, facteurs supplémentaires d'expansion démographique.

A ceci s'ajoutent dans la partie humide, un effet « réserve » procurant une zone de tranquillité et une biomasse lombricienne importante du fait de la gestion de la réserve par un pastoralisme, extensif, mais permanent.

Pendant la saison de chasse, les sangliers se concentrent (10 à 50 sangliers aux 100ha) progressivement sur les zones protégées ; leur pression sur le milieu naturel allant alors à l'encontre des objectifs de conservation impartis à ces espaces protégés.

En effet, le retournement excessif des prairies tourbeuses se solde par une prédation directe sur des espèces végétales, à forte valeur patrimoniale, légalement protégées (*Orchis laxiflora*) ou non (*Scorzonera humilis*), banalise la flore au droit des vermillis par minéralisation des mottes soulevées entraînant l'apparition d'espèces nitrophiles (*Calystegia sepium*, *Potentilla anserina*) compétitives de groupements oligotrophes de bas marais alcalins plus rares.

Par ailleurs, l'avifaune à valeur patrimoniale, nichant au sol, des roselières (Butor étoilé, busard des roseaux) comme celle des prairies humides (courlis cendré), sont concernées soit par dérangement, soit encore par prédation directe. Une même remarque peut être faite pour l'avifaune à valeur cynégétique (Colvert, faisan).

Afin d'enrayer, au moins localement, cette progression démographique, une action combinant clôtures électriques, battues d'effarouchement et tirs en battue s'est mise en place au fil des années.

Un minimum de biométrie et de suivi sanitaire permet en outre de mieux cerner les caractéristiques de la population de sangliers du Marais Vernier.

Ces actions, impliquant les instances cynégétiques départementales, et auxquelles participent les chasseurs locaux, créent une dynamique dépassant le cadre de la réserve pour une meilleure gestion de l'ensemble du site.

Thierry LECOMTE – Conservateur de la réserve naturelle des Manneville, Chargé de mission patrimoine naturel au parc naturel régional des boucles de la Seine Normande.